



LIEDEKERKE

Liedekerke nomme Alexandre Emond et Etienne Kairis Co-Managing Partners

Bruxelles, le 30 juin 2023

Le cabinet d'avocats belge Liedekerke a le plaisir d'annoncer aujourd'hui la nomination des associés Alexandre Emond et Etienne Kairis en tant que co-Managing Partners, prenant effet au 1er juillet 2023.

Alexandre Emond et Etienne Kairis succèdent à Vincent Busschaert, qui a été nommé Managing Partner en janvier 2013 et qui, à partir du 1er juillet 2023, retournera à plein temps à sa spécialité au sein de la pratique de droit social du cabinet.

Alexandre Emond, qui a rejoint Liedekerke en 2003, est depuis 2013 associé au sein du département de droit immobilier, l'une des pratiques les plus respectées à Bruxelles et un leader incontesté sur le marché. Très expérimenté dans la gestion de dossiers transactionnels, de contentieux et de projets de développement, il a été maintes fois distingué par les clients pour sa « *profonde connaissance du marché* » et pour être « *un excellent dealmaker et un habile négociateur* », le marché le qualifiant de "très compétent et avec toujours une longueur d'avance en termes de stratégie dans les négociations".

Etienne Kairis a rejoint le cabinet en tant qu'associé en 2014 et dirige la pratique IP / IT / Data protection à Bruxelles. Son équipe est l'une des rares sur le marché belge à traiter toute la gamme de dossiers de conseil, de contentieux ou transactionnels dans les domaines de la propriété intellectuelle, des technologies de l'information, de la protection des données et des médias. Avec plus de 20 ans d'expérience en droit commercial, plus particulièrement en droit de la distribution et des pratiques de marché, en droit de la propriété intellectuelle et en droit des technologies de l'information, Etienne a développé une expertise et une réputation particulières dans le secteur automobile. Ses pairs le décrivent comme un "plaidier dur mais conciliant", tandis que ses clients le recommandent comme un "excellent avocat très coopératif".

Etienne et Alexandre commentent:

« *Au nom des avocats et du personnel de Liedekerke, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Vincent pour sa gestion en tant que Managing Partner et pour sa contribution considérable au succès de Liedekerke au cours des dix dernières années. Nous sommes ravis de diriger le cabinet dont la réputation est largement établie tant en Belgique qu'à l'étranger à travers les opportunités et les défis qui l'attendent et de veiller à ce que Liedekerke continue à fournir l'excellence juridique, la pensée innovante et la prestation de services de pointe que nos clients sont en droit d'attendre.* »

François Tulkens, Président du conseil d'administration de Liedekerke, ajoute:

« *Je suis très fier de ce qui a été accompli par notre cabinet sous la direction de Vincent Busschaert depuis sa nomination en 2013 et je lui en suis très reconnaissant. Je tiens à remercier sincèrement Vincent et à lui souhaiter un bon retour à la pratique du métier d'avocat à temps plein. Etienne et Alexandre sont tous deux d'excellents avocats, capables de résoudre des problèmes et ils ont la confiance des clients du cabinet. Ensemble, ils peuvent donner à Liedekerke l'élan et le dynamisme stratégique nécessaires pour faire face à l'environnement complexe, concurrentiel et en évolution rapide dans lequel nous évoluons actuellement. Je me réjouis de travailler avec eux et je leur souhaite bonne chance dans leurs efforts pour porter le cabinet vers de nouveaux sommets.* »



A propos de Liedekerke

Fondé en 1965 par des avocats motivés par l'excellence juridique, Liedekerke est un cabinet d'avocats indépendant reconnu pour son leadership et son expertise et dont la réputation internationale repose sur un savoir-faire incontesté.

Cabinet d'avocats d'affaires belge de premier plan depuis près de 60 ans, comptant des bureaux à Bruxelles, Londres, Kinshasa et Kigali, notre cabinet se consacre à offrir des services, une assistance et des conseils de la plus haute qualité.

Le cabinet dispose d'une pratique de conseil basée sur une expertise sectorielle et une connaissance approfondie du droit belge et européen. En complément essentiel de ses activités de conseil, Liedekerke représente ses clients dans des litiges complexes devant les juridictions nationales, européennes et internationales, tant judiciaires qu'arbitrales, la Cour de cassation, le Conseil d'Etat et la Cour Constitutionnelle belge.

Nos avocats jouissent d'une excellente réputation dans chacun de nos domaines d'activité et sont reconnus pour leur engagement total en faveur des intérêts de nos clients. Nos clients peuvent compter sur des équipes créatives et multidisciplinaires qui peuvent les conseiller sur tous les types d'affaires en Belgique et les assister lors de projets transfrontaliers. Grâce à ses solides capacités internationales et à ses relations avec des cabinets d'avocats de premier plan à travers le monde, Liedekerke est reconnu pour sa capacité à mobiliser rapidement des équipes compétentes, flexibles et multidisciplinaires.

Notre stratégie s'appuie sur une compréhension des valeurs de nos clients et un engagement à répondre à leurs besoins. Nous réalisons des investissements importants pour garantir que nos clients bénéficient de notre vaste expertise et de notre connaissance du secteur, qu'ils aient accès à l'équipe adéquate pour leur projet et que nous utilisions les méthodes et les technologies de pointe le plus adaptées à chaque circonstance.

Nos clients, actifs dans un large éventail de secteurs, notamment les services financiers et les institutions financières, l'énergie, l'immobilier et la construction, l'environnement, les TMT, la vente au détail, les biens de consommation et le commerce, les autorités publiques et les agences gouvernementales, l'automobile, le transport, l'infrastructure et la logistique, les fonds et la gestion d'actifs, entre autres, comptent sur nous pour aller toujours au-delà de leurs attentes. Nous leur offrons les meilleurs conseils juridiques possibles, en combinant la solide capacité internationale du cabinet avec de fortes racines locales et une connaissance régionale approfondie.

Avec plus de 130 avocats, dont 30 associés, notre objectif n'est pas d'être le plus grand cabinet, mais d'être le cabinet de choix pour les clients ayant besoin de conseils adaptés et de solutions juridiques innovantes et adaptées à leur activité.

Contact :

Marion Meunier
Marketing & BD Manager
m.meunier@liedekerke.com